L’Etat est en train de privatiser une partie des expulsions de sans-papiers

28/11/2017 à 15h16

La France est en train de privatiser, pour partie, l’expulsion de sans-papiers. Selon des informations de StreetPress, la police demande désormais aux compagnies aériennes de faire appel à des sociétés de sécurité privées pour encadrer certaines reconduites à la frontière.

« Un nouveau texte de loi indique que les compagnies aériennes doivent prendre “tous les moyens” pour réacheminer les INAD [étrangers non-admis sur le territoire français et interpellés à leur descente de l’avion]. La police interprète ce texte par l’embauche d’escortes privées en cas de besoin », explique la direction centrale de la sécurité aérienne d’Air France, dans une note interne de juin 2017 que StreetPress a pu se procurer. (…)

www.streetpress.com